

Saint Vulbas le 27 avril 2018

PV de réunion du CE extraordinaire du 26 avril 2018

Président : Pierre Incerti (Directeur de sites) assisté de Camille Bourbon (RRH)

Membres élus titulaires présents : Alain Jouan, Grégory Chiarot, Magali ALIX

Membres élus suppléants présents : Sandra Lorenzi, Aurélien Delorme, Sandrine Aubry,

La séance est ouverte à 10h00.

Mesures de prévention et de lutte contre les vols dans l'entreprise

La direction envisage de procéder à des contrôles du personnel.

Cette décision est consécutive à un écart injustifié de stock concernant les produits de la marque NIKE notamment, constaté par la direction et revêt donc un caractère d'urgence.

Les contrôles seront organisés dans le strict respect des dispositions fixés par l'article 18 de notre règlement intérieur.

La direction présente les modalités du contrôle en sortie (en annexe).

La direction procède à un vote à mains levées :

Favorable : 6 voix sur 6 exprimées.

Les remarques des élus lors de la réunion ont été les suivantes :

- Paiement du temps supplémentaire à la sortie
- Contrôle pour l'ensemble des salariés (ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres, intérimaires, intervenants extérieurs)
- Information individuelle sur le rôle de la caméra de surveillance
- En cas de refus d'un salarié, les élus seront vigilants sur le bien-fondé d'une éventuelle sanction

La séance est levée à 10h54.

Le secrétaire

Alain Jouan

Le président

Pierre Incerti